



Déclaration liminaire du Sgen-CFDT pour le CDEN du 12 février 2021

Nous sommes réunis aujourd'hui lors de ce CDEN pour étudier les dotations en moyens humains pour les écoles et les collèges de notre département. Dans les deux cas, la Manche doit rendre des postes alors même que Président et Ministre de l'Éducation passent leur temps dans les médias à remercier les professeurs pour leur engagement dans cette période difficile de pandémie où ordre et contre-ordre se succèdent tout comme les protocoles sanitaires, les organisations pédagogiques ou encore les consignes sur les masques! Voilà donc, aujourd'hui le résultat de leur investissement : moins de postes et des conditions de travail dégradées. Cependant, nous n'en faisons pas la même analyse dans le premier que dans le second degré.

Dans les collèges, ce sont 645 heures-postes qui s'envolent, soit plus de 35 équivalents temps plein de certifiés alors même que les pertes d'effectifs chez les élèves sont minimales (seulement 149 élèves). Ce ne sont pas les 108h d'heures supplémentaires qui compenseront, d'autant plus que ces dernières alourdissent la charge de travail des collègues alors même que la situation actuelle pèse sur les esprits. Lors du CT Académique, le département de la Manche a été le plus durement touché et paie, à notre sens, son caractère rural dans les décisions de la Rectrice. Nous pensons que c'est une manière d'« inciter fortement », pour ne pas dire d'imposer, une restructuration du réseau des collèges. Nous savons que celui-ci est à l'étude depuis un moment par le Conseil départemental et nous ne pouvons que regretter d'y être aussi peu associés. Nous n'avons été que parfois, partiellement informés ; ce n'est pas l'idée que nous nous faisons du « dialogue social » et nous aimerions avoir des points d'étape plus réguliers.

Pour en finir sur le 2nd degré, nous nous inquiétons des conséquences en terme de conditions de travail à la fois sur les élèves et sur tous les personnels de l'Éducation nationale des énormes ponctions prévues notamment dans les collèges de Montmartin/mer, Challemeil-Lacour à Avranches, Malraux à Granville ou à La Buaille-Charcot sur Cherbourg en Cotentin. La pandémie a déjà fortement impacté les esprits, plusieurs études montrent que partout l'anxiété et la dépression guettent, ces coupes sombres ne vont pas améliorer les choses...

Dans ce contexte, les décisions gouvernementales sont pour nous incompréhensibles et leurs impacts au niveau local annoncent une rentrée 2021 très difficile dans les collèges. La « priorité au 1^{er} degré », élément fort de la communication de M. Blanquer annoncerait-elle que celle dans les écoles sera plus sereine ?

Nous n'y croyons malheureusement pas. Si nous prenons les chiffres bruts, on peut penser qu'avec la perte de 7 postes pour une perte de 670 élèves et un taux d'encadrement qui va donc mécaniquement progresser, ce sera une nouvelle « rentrée bien préparée » comme le dirait notre Ministre.

Cependant, il ne faut pas oublier que ce même ministre continue d'avancer dans les réformes et d'imposer des fonctionnements d'en-haut sans être capable d'être assuré de leur pertinence sur le terrain.

Ainsi, il ne faudra pas fermer des classes uniquement pour rendre ces 7 postes et permettre les ouvertures nécessaires. Il faudra aussi poursuivre le dédoublement en CP et en CE1 en REP et REP+, financer les GS, CP et CE1 à 24 maximum dans les autres écoles mais aussi l'augmentation des décharges de direction.

Pour la plupart d'entre elles, ce sont sans doute des bonnes mesures mais elles sont trop cadrées à notre goût. Ainsi, « Donner plus à ceux qui en ont le plus besoin », nous sommes bien évidemment d'accord mais le faire au détriment des autres, nous ne pouvons y souscrire ! Comment justifier que dans la même école, il y ait des effectifs de 10 élèves en CP et de 25 en CM... Les dissensions entre collègues ne peuvent que se faire sentir. N'aurait-il pas été plus efficace d'ajouter un ou plusieurs moyens qu'ils pourraient utiliser suivant le contexte ? Tantôt, il y aurait eu dédoublement, tantôt création de PMQC ou encore création d'une classe supplémentaire. Les collègues sur le terrain, lorsqu'on leur donne des moyens, sont toujours capables d'en faire bon usage. Dans « l'école de la confiance », cela en aurait été justement une marque...

Pour ce qui est des décharges de direction, là encore, on ne peut que reconnaître que des quotités de décharges supplémentaires étaient nécessaires. D'ailleurs la Manche était en cela précurseur avec une modification des seuils par rapport aux quotités nationales ou encore en étant l'un des premiers départements à avoir un référent directeur. Il est toutefois regrettable que notre département ne garde pas cette avance en donnant encore davantage de moyens aux directrices et directeurs qui ne voient pas leur situation évoluer malgré les annonces gouvernementales.

Cependant, hormis un revirement de notre ministre de tutelle, que l'on ne peut que souhaiter et qui peut toujours arriver car M. Blanquer est un peu coutumier des improvisations (et je ne parle pas là que des séances de sport), l'écart de dotation par rapport à l'année dernière restera de -7 ETP. Madame la directrice académique, lors du Comité Technique du 11 février, vous avez prononcé 45 fermetures. Lors de cette même Instance, nous avons demandé, dans notre déclaration liminaire, que les efforts des mairies et la facilitation de la mise en place des inclusions soient un critère prioritaire de non fermeture. A cet égard, des écoles ont attiré notre attention :

- l'école Ferry à Tourlaville est, pour le moment, sous une mesure de fermeture. Ces effectifs seraient alors très importants avec une moyenne de 25.17 enfants par classe alors même qu'elle accueille régulièrement des élèves en attente d'ITEP ou d'ULIS. Certains collègues y sont au bord de la rupture, voire de l'épuisement professionnel.

- l'école des Courlis à Querqueville, se retrouverait là aussi, si la fermeture se confirmait, à plus de 24 élèves par classe. Sur cette école, il y a une unité externalisée de l'ITEP et ce projet de mesure pénaliserait fortement l'inclusion. Il faut aussi remarquer que l'aide du RASED y est massive, preuve que malgré un quintile 3, il y a de réelles difficultés!

D'autres mériteraient sans doute aussi une attention particulière au regard de nos demandes et nous espérons être entendus lors de cette instance pour que les investissements municipaux ne soient pas ignorés et que le slogan «la Manche, département 100% inclusif» ne reste pas qu'un slogan!